

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR



LIGUE D'AQUITAINE DE TIR

Monsieur le Président Ligue d'Aquitaine de Tir Maison Régionale des Sports d'Aquitaine 2, avenue de l'Université 33400 TALENCE

Objet : Point sur l'épidémie du Coronavirus (COVID-19)

A Talence, le 13 mars 2020

Madame, Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une épidémie de Coronavirus (COVID-19) est actuellement en cours sur notre territoire. Hier, jeudi 12 mars 2020, le Président de la République a demandé de limiter les manifestations par mesure de précaution afin de limiter la propagation du virus.

De ce fait, et au vu de notre contexte de pratique (stands de tir clos), j'ai fait le choix de prendre des mesures en conséquence :

- Je préconise à toutes les sociétés de tir possédant une école de tir de suspendre leur activité avec les jeunes jusqu'à nouvel ordre.
- J'invite aussi les comités départementaux à annuler leurs championnats départementaux jusqu'à nouvel ordre.
- Les championnats régionaux sont également suspendus, avec effet immédiat.
- Enfin, j'incite les Présidents de clubs devant organiser dans les prochains jours un circuit national/concours/challenge/manifestation (portes ouvertes, initiations, forum ...), à l'annuler dans les meilleurs délais.

A travers ces mesures, je souhaite que la Ligue d'Aquitaine de Tir, ses comités départementaux, ses clubs et ses licenciés participent à l'effort collectif pour le ralentissement de l'épidémie. J'en appelle à la responsabilité des Présidents de clubs et de chacun pour faire appliquer ces mesures. L'intérêt sanitaire et la santé de chacun prévaut sur l'intérêt sportif.

Je vous invite toutes et tous à consulter régulièrement le site internet de la Ligue et ainsi que la page Facebook afin de vous tenir courant de l'évolution de la situation au sein de notre Ligue. Je reste à votre disposition pour toute interrogation face à cette situation inédite.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations sportives.

François DIAZ Président Ligue d'Aquitaine de Tir

